

LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

N° 23

Parc des Ormeaux F88 bloc B - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier - Tél. 04 67 52 63 11 E-mail: quartier-saint-clement@fr.fm - http://www.quartier-saint-clement.fr.fm

Musiciens du quartier, faites-vous connaître!! *

Le président communique...

C'est toujours un plaisir que de vous retrouver au sein de ce journal! C'est un moyen de vous faire part des événements du quartier, de vous informer sur l'avancement de nos projets, en un mot, de communiquer avec les résidents de notre quartier!

Communiquer! Un terme très à la mode de nos jours. La communication est omniprésente, que ce soit par les medias, les réunions, les rencontres dans la rue, chez les commerçants, ou lors des repas en famille.

Pour communiquer, il faut être au moins deux, et quand on est plusieurs c'est encore mieux ! Il est possible de communiquer sur beaucoup d'éléments, la vie du quartier, la politique, les problèmes intergénérations, la santé, et bien d'autres choses. C'est aussi un moyen d'échanger ses idées et ses points de vue sur le monde. Dans la communication, il y a aussi le respect de l'autre, même si l'on ne partage pas les mêmes idées. Il faut savoir écouter, sans écoute il ne peut y avoir de communication.

Communiquer, ce n'est pas imposer son point de vue à tout prix ! C'est essayer de comprendre l'avis de l'autre, et d'en tenir compte. Nous sommes, bien heureusement, tous différents, avec nos caractères, nos besoins, nos envies. Bref, c'est un moyen de mieux se comprendre et de vivre en harmonie sur un même lieu.

Combien de conflits pourraient être évités, combien de problèmes pourraient être résolus, combien la qualité de la vie du quartier pourrait être améliorée par un échange entre les citoyens!

A quoi sert-il de rester seul dans son coin, sans contacts avec les autres ? C'est s'enfermer dans son monde, rester solitaire sans aucune connaissance sur son environnement.

Alors, communiquons, c'est ce que le Comité essaie de faire avec les réunions, les informations et même les signatures de pétition, indispensables pour faire entendre notre voix!

Bonne lecture ! et pensez à nous envoyer vos remarques, pour que la communication soit réciproque et fructueuse.

André Coulet

Le CEMEA organise, en partenariat avec le Comité de Quartier,

la fête nationale du jeu samedi 28 mai

à partir de 14 heures

dans le parc Bartolomé de Las Casas avenue Saint-Clément

Repas de quartier vendredi 10 juin

à partir de 19 heures dans le parc Bartolomé de Las Casas avenue Saint-Clément

Chacun apporte ses spécialités à partager L'apéritif est offert par le Comité de Quartier (n'oubliez pas vos assiettes, couverts, verres...)

> Le déplacement du marché au Parc Bartolomé de Las Casas est imminent.

Vous serez prévenus de la date par affichage

Le poste de police de Paul Valéry ne reçoit plus les plaintes; celles-ci doivent être déposées au poste de police de La Paillade 500 avenue de Louisville Tél.: 04 67 40 71 90

N'oubliez pas que vous pouvez toujours faire une main courante

* pour que la **fête de la musique** puisse avoir lieu le 21 juin dans le parc Las Casas Tél. 04 67 52 63 11

Une bibliothèque près de chez vous

es bénévoles de l'association CBPT (Culture et Bibliothèque Pour Tous) animent la bibliothèque du quartier située Allée Rubens, derrière le bureau de poste et la pharmacie, non loin du poissonnier.

Adhérant à l'association de quartier et partie prenante dans le projet de construction de la future Maison de Quartier, l'association CBPT tient à votre disposition un peu plus de 2000 livres. Vous y trouverez, moyennant un modique abonnement annuel, des ouvrages diversifiés: romans d'actualité, des biographies, des romans historiques, des ouvrages de référence, des romans policiers.

Elle dispose d'un grand choix d'ouvrages appelés "Large vision" qui permettent aux lecteurs un plus grand confort de lecture.

De plus, la bibliothèque est un lieu convivial où les lecteurs(trices) peuvent échanger leur avis sur les ouvrages lus, ou partager leur ressenti sur l'actualité littéraire.

Les bénévoles assurent trois demi-journées de permanence: les jeudis et samedis matin de 10h à 11h30 et le mardi aprèsmidi de 15h à 17h l'hiver, et de 16h à 18h30 l'été. La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances scolaires.

En attendant de nous retrouver dans la future Maison de Quartier, nous vous accueillerons avec plaisir dans notre local, Allée Rubens, où vous pourrez rejoindre la grande famille des amoureux du livre.

Ecrivons l'histoire de notre quartier

e quartier Saint-Clément est relativement « jeune », mais ce n'est pas pour autant qu'il n'a pas d'histoire. Pour contribuer à donner une âme à ce quartier qui nous est cher, le Comité a décidé de se lancer dans l'écriture de cette histoire et m'a chargé – sans doute en raison de ma profession d'enseignant en histoire! – de coordonner ce travail. Il faut dire aussi que je suis un « ancien » de ce quartier puisque j'ai emménagé dans l'appartement que j'occupe encore actuellement en octobre 1968; à cette époque, il y avait alentour de nombreuses vignes (notamment à l'emplacement du Parc des Ormeaux) mais il n'y avait ni la poste, ni l'école, ni le collège et de nombreuses résidences ont vu le jour bien plus récemment. Imagine-t-on, aujourd'hui, que les rues Paul Rimbaud et Marius Carrieu n'étaient alors qu'un chemin de terre?

Cette histoire ne pourra être écrite sans une collaboration active des habitants, et, notamment, des plus anciens. J'invite donc tous ceux qui ont des témoignages à apporter à me le faire savoir : on peut m'adresser des témoignages écrits, on peut se rencontrer pour des témoignages oraux. Ceux qui ont des documents, notamment des photos, sont invités à me le faire savoir ; bien évidemment, ces documents seront rendus à leurs propriétaires et mention sera faite de la source, si nous parvenons à réaliser cette « Histoire de Saint-Clément ». Je compte sur l'active participation de nombreux habitants de notre quartier.

Jean-Claude GÉGOT, tél: 04.67.63.00.24 e-mail: gegot-jean-claude@wanadoo.fr

Résidence St-Clément, 7 place Delacroix 34070 Montpellier

Le Pédibus avance à grands pas

Dans notre lettre n° 22, nous vous faisions part d'une suggestion pour pallier le stationnement sauvage et l'engorgement du parking devant les écoles: le Pédibus.

Le Pédibus est un ramassage scolaire pédestre encadré par des parents bénévoles, effectuant le trajet domicile-école. Il concerne les élèves de grande section maternelle et les élèves de primaire. Ses avantages sont multiples: moins de voitures devant les écoles, diminution des risques d'accident de la route, moins de pollution (sonore, visuelle et atmosphérique), apprentissage de la rue (respect du code de la route), convivialité favorisant les échanges, exercice physique quotidien avant de démarrer la classe...

Déjà réalisés:

- un groupe de parents s'est constitué pour travailler ensemble sur le projet;
- une plaquette a été diffusée à tous les élèves concernés pour informer les parents de notre action et connaître le potentiel du Pédibus. Une soixantaine de réponses positives nous est parvenue. Le résultat est très encourageant, il y a un réel désir de la part des habitants de voir un Pédibus se créer dans le quartier;
- des contacts ont été pris avec des Pédibus déjà existants dans la région (Saint-Gély, Jacou, Saintde-Védas);
- un dossier présentant notre projet a été envoyé aux différents partenaires (équipe pédagogique scolaire, Mairie de Montpellier, Agglomération de Montpellier, le Département, la Région, quelques associations...), et des demandes de subventions sont en cours.

Ce qu'il reste à faire:

- une enquête approfondie auprès des élèves nous permettra de dessiner les lignes de ramassage dans le quartier;
- une grande réunion publique est prévue le mardi 10 mai à la salle du Castelet à 20h30 (211 rue Marius Carrieu) afin de rassembler tous les partenaires et personnes intéressés pour informer et mettre en place le fonctionnement du Pédibus;
- la création d'une association sera nécessaire (prise en charge d'une assurance du trajet domicile-école, entre autres);
- un test grandeur nature des "lignes" est prévu le samedi 4 juin lors de la semaine du Développement durable avec une petite fête à l'arrivée aux écoles (lâcher de ballons, collation, musique...).

Toute personne (avec ou sans enfant) désireuse de nous apporter sa contribution dans l'élaboration du projet ou dans l'encadrement du Pédibus, est la bienvenue.

Contacts: Cathy Desplanque (maman de Jérémie, grande section maternelle)

Tél. 04 67 02 48 16 ou 06 30 04 92 81 E-mail: nath.lecointe@wanadoo.fr

Pour des espaces socio-culturels et sportifs

Chacun sait maintenant ce qui se prépare sur le terrain des anciennes vignes de l'ENSAM : l'espace est effectivement convoité par le béton (180 logements sont prévus)

En réaction à ces projets d'urbanisation excessive, les habitants se sont fortement mobilisés. Tous souhaitent en effet aujourd'hui que ce dernier espace vierge sur le quartier fasse l'objet d'une attention particulière et d'un aménagement plus favorable à une vie harmonieuse dans le quartier. Les problèmes liés à la surdensité et un nouvel accroissement des besoins déjà importants des habitants en matière de services de proximité et d'espaces publics sont à craindre. En effet, le quartier manque totalement de lieux de rencontres et d'échanges.

Pourtant, d'autres solutions sont possibles et conviendraient mieux à ménager les équilibres du quartier. Ce sont là les conclusions du travail de synthèse mené depuis plusieurs mois par la commission participative « Maison de quartier ».

Après s'être portée à l'écoute des attentes et des préoccupations des habitants, la commission a pu rassembler les besoins et les ressources en matière d'activités socio-culturelles et de services de proximité qui attendent, pour se développer, des lieux adéquats. Plusieurs mois de réflexion et de nombreuses séances de travail collectif ont permis d'élaborer un projet d'aménagement commun en vue de la réalisation d'un ensemble socio-culturel et sportif sur le quartier. Un plan de masse a été dessiné pour donner une idée de l'agencement final possible.

Le pôle culturel comprend une Maison de Quartier équipée de plusieurs salles multi-activités (locaux spécifiques, salle de réunion, cuisine...), un centre de loisirs sans hébergement et des "jardins partagés". Le pôle social comprend une crèche, une halte-garderie et une antenne d'assistance aux personnes âgées. Enfin, le pôle sportif comprend un terrain engazonné réservé aux

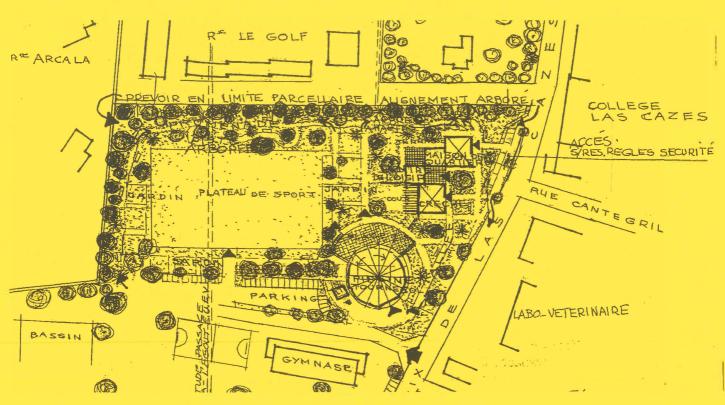


sports collectifs (rugby et football), une piscine couverte et un parcours de santé. L'ensemble s'inscrit dans un espace arboré.

Pour sa réalisation, ce complexe polyvalent occupe l'espace disponible de la partie haute de la parcelle de la Condamine, entre le gymnase et la résidence du Golf. C'est en effet le dernier endroit où l'on puisse encore rassembler côte à côte ces structures d'actions sociales, culturelles, sportives, à vocation d'encadrement ou d'assistance aux personnes. Cet ensemble donnera aux habitants des lieux d'échanges de savoir, de participations actives, de coopération et de rencontres, favorisant un lien social plus ouvert et convivial.

Aujourd'hui, ce projet est en cours de finalisation et sera porté à la connaissance des différents partenaires impliqués dans l'avenir du terrain de la Condamine. Le Comité de Quartier invite à présent l'ensemble des participants à engager une phase de négociation dont l'enjeu tendra avant tout à garder et développer la cohésion sociale du quartier.

S.V.



Petite histoire d'adduction d'eau à Montpellier: l'aqueduc

Dès le XIIIème siècle, la ville de Montpellier a soif, tributaire des épisodes de sécheresse où les puits sont vides, ou d'apports diluviens où les eaux lessivant les sols ne sont pas toujours de bonne qualité.

Enfin, en 1752, un Arrêt du Conseil d'Etat du Roy (Louis XV) autorise que les eaux des fontaines Saint-Clément et Boulidou soient conduites sur la place du Peyrou. Mais comment l'acheminer et surtout payer la dépense pour les travaux nécessaires? L'Arrêt stipule que « la dépense du prix des ouvrages sera couverte » par:

- la levée de la subvention (traduisons taxe) sur la viande de boucherie pendant 9 ans: Mangez carné et vous aurez de l'eau à volonté toute l'année...
- la coupe annuelle ordinaire du bois de Valenne.

Et les autorités montpelliéraines (premier Consul, Jean-Antoine de Cambacéres, Officiers municipaux, Notables) s'adressent à un grand bâtisseur de la région, né à Aramon (Gard) en 1695, **Henri Pitot**.

Cet ingénieur-physicien a déjà beaucoup d'expérience et une grande renommée: il est ingénieur en chef des Etats du Languedoc depuis 1740 et chargé notamment de la surveillance des installations du canal du Midi, dessiné par Paul Riquet; il s'est intéressé aux mouvements des fluides: il étudie le rendement des machines hydrauliques et des pompes; il conçoit un tube pour la mesure de l'écoulement d'un fluide, "tube de Pitot", présenté devant l'Académie des Sciences en 1724. C'est donc l'homme tout indiqué.

Et en 1753, M. Pitot présente en 14 pages (non compris les dessins et les épures) un "Devis des Ouvrages nécessaires pour conduire les Eaux de la Fontaine de Saint-Clément dans la Ville de Montpellier".

La source de Saint-Clément, note-t-il, est « la source la plus abondante qu'il y ait aux environs de Montpellier... elle est située à une lieuë et demie (= 6,7 km) au nord de Montpellier... elle sort de la Montagne et va se jeter dans la rivière du Lez qui coule à un demi-quart de lieuë (= 555 m) à l'orient ». Son débit est mesuré par temps de sécheresse ou autre temps (1300 à 1600 m³/24 h), « quantité d'eau abondante et plus que suffisante », conclut M. Pitot.

Suivent alors les détails du chemin choisi pour garder le niveau de la pente pour l'écoulement de l'eau. La longueur totale atteint 7.134 toises (= 13,9 km), ce qui fait supposer bien des détours. M. Pitot, d'ailleurs, s'en justifie: « Dans les ouvrages pour la conduite des Eaux, il est rare que le plus court chemin soit le plus avantageux, ou le moins dispendieux; il faut éviter, autant qu'il est possible, les hauteurs et les bas-fonds... ».

En effet, il faut contourner des petites collines, puis la "Montagne de Montferrier" par le côté du levant, enjamber le ruisseau de Montferrier, sauter le vallon du lit de la Lironde, suivre le grand chemin de Ganges, franchir "la petite rivière du Verdanson", passer sous le chemin de "Gravels", puis sous le château d'Alco pour arriver dans l'alignement de la statue équestre à la Porte du Peyrou où il reste à traverser "les bas-fonds de la Mercy" (aujourd'hui, le boulevard des Arceaux).

Quand il faut contourner, suivre un chemin, "passer sous", la conduite est alors enterrée et couverte en dos-d'âne; mais s'il faut enjamber, sauter ou franchir, elle est supportée par un aqueduc ou par des arceaux pour garder la pente et ne pas descendre trop bas dans les ravins ou lits de ruisseaux. Le dispositif est complété par un **réservoir** d'origine à 2 pieds 3 pouces (= 0,73 m) audessous de la source Saint-Clément, d'environ 105 m³ y compris les épaisseurs de pierres le bordant; un autre réservoir de distribution de même taille est situé dans un terre-plein de la promenade du Peyrou, appelé l'Isle de la Reine, et "exposé aux yeux du Public" donc entouré d'un mur d'enceinte de pierres de taille terminé par un entablement orné de quelques moulures. De là, partent des conduites dans la ville: « à la Canourgue, du côté de Saint-Pierre, à l'Evêché et ailleurs », où seront placées des fontaines publiques, sans oublier les abreuvoirs pour les chevaux et les lavoirs, rendez-vous des lavandières. On n'en est pas encore au robinet au-dessus de l'évier, ni aux lave-linge. Tout le trajet est ponctué de **regards** couverts, de 100 toises en 100 toises (200 m en 200 m), carrés d'1,6 m de côté, pourvus d'une porte en pierre à fermeture de bois et gonds scellés en plomb.

Toutes les structures nécessaires sont très détaillées quant aux épaisseurs des matériaux, profondeurs des creusements, élévation des aqueducs. Réservoirs, rigole (= conduite) et aqueducs sont en pierre de Pignan ou de Saint Jean de Védas. La composition des mortiers est même donnée: soit "3 parties de sable de rivière ou de mine et 2 parties de chaux", soit "un tiers de chaux vive nouvellement éteinte sur deux tiers de pouzzolane".

Enfin, M. Pitot termine en stipulant que l'entrepreneur sera responsable de tous les ouvrages pendant 4 années, à compter du jour de leur réception. On n'en est pas encore à la prescription trentenaire.

M. Pitot ne verra pas l'achèvement de cette adduction. Il meurt en 1771; et c'est Jean-Antoine **Giral** (1720-1787), architecte né à Montpellier, qui finira l'ouvrage par l'édification du château d'eau, en temple hexagonal, en 1772.

Mais l'histoire de l'aqueduc de Saint-Clément n'est pas terminée; car, comme à l'accoutumée, on bâtit mais on n'entretient pas car c'est onéreux et dénué de prestige. Nous verrons la prochaine fois comment la ville va tenter de tirer des profits de cette "eau courante" en 1792, puis les cris d'alarme et les propositions de réfection de la conduite au début du XIXème siècle.

à suivre

N.H.

Nous vous rappelons que l'adhésion au Comité de Quartier es ou renouvelé leur adhésion sont invités à le faire rapidement.		octobre. Ceux qui n'o	nt pas encore adhéré
%BULLETIN	D'ADHÉSION		
Nom:	Prénom:		
Adresse:			
Adhésion individuelle 8 € ☐ Adhésion couple of Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : €	u famille 12 € □		
Je règle ma cotisation par chèque bancaire Je souhaite participer à une commission de travail			